

l'assistant avec la plus grande assiduité, portant souvent à ses lèvres l'image du divin crucifié, lui répétant de pieuses invocations. Il y avait aussi là présents plusieurs prêtres. On lui demanda de nous donner sa bénédiction avant de nous laisser. Il nous comprit et il répondit : " Oui, pourvu que Monseigneur l'Evêque le représentant du Souverain Pontife, le permette."

Cette parole témoigne de son profond respect et de sa grande déférence pour l'autorité. Tous connaissent comment il a su remplir ce devoir si doux de l'amour fraternel, les liens étroits qui l'unissaient à ce frère à qui il était si dévoué. Toutefois il voyait en lui plus qu'un frère : il voyait en lui le représentant de l'autorité, celui qui a été revêtu du caractère sacré conféré par l'onction épiscopale, il voyait en lui comme il le disait lui-même le représentant du Souverain Pontife, et comme tel il lui accordait une vénération et un amour qui surpassait infiniment la grandeur de son amour fraternel. On se rappelle aussi l'attachement qu'il avait pour le St-Siège, avec quelle affection il parlait des derniers pontifes qui ont régné sur le siège de St-Pierre, et en particulier du grand pape Pie IX avec qui il avait eu le bonheur de converser. Oui, le respect de l'autorité était pour lui un devoir sacré qu'il a su remplir avec la plus grande exactitude, et parmi les exemples de vertu qu'il nous a laissés, c'est certainement là un des plus beaux. Recueillons-le avec soin comme un héritage précieux et efforçons-nous de le faire fructifier.

*(Annuaire du Séminaire de Rimouski 1889.)*

---